



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAMER

A Samer, le 22 novembre 2022

Le Maire de Samer

A

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur, et Cher Collègue,

Vous êtes cordialement invités à une réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

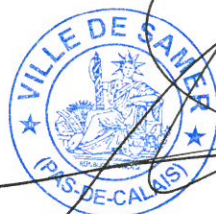
Lundi 28 Novembre 2022 à 20h30

En mairie, Salle de réunion.

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un délégué du conseil municipal pour siéger au Syndicat des Eaux de Samer et Environs, au Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, à l'Association de Parents et amis de l'Enfance Inadaptée
- Règlement intérieur du conseil municipal
- Échange de terrains avec Flandre Opale Habitat
- Modifications au tableau des effectifs
- Règlement intérieur du personnel communal
- Décision modificative au budget général
- Décision modificative au budget annexe assainissement
- Subvention exceptionnelle à l'Union Sportive de Samer section cyclotourisme
- Tarifs des centres de loisirs
- Demande de subvention à la CAF
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Christophe DOUCHAIN.

MAIRIE : 84, Grand'Place FOCH – BP 25 – 62830 SAMER - ☎ : 03-21-33-50-64 – Fax : 03-21-83-57-97

Site Internet : www.ville-samer.fr

e-mail : mairie.samer@wanadoo.fr